

### Diffusion d'une nouvelle norme RSE au sein d'une PME *Les conditions perçues d'acceptation et d'appropriation de l'ISO 26000 par une PMI agro-alimentaire*

#### Conférencier

**Pierre Baret** est titulaire d'un Doctorat d'Economie Appliquée. De 1993 à 2000, il a été enseignant-chercheur à l'Université de Grenoble, dans le laboratoire ESR de l'INRA. En 2000 il a rejoint le secteur privé pour travailler comme consultant (CRESPA/Groupe Sc U) jusqu'en 2005. Depuis 2005, il a intégré le Groupe Sup de Co La Rochelle. Après avoir exercé diverses responsabilités (Directeur des Programmes Master, puis du département « Management et Stratégie ») il a souhaité, depuis 2009, se concentrer sur la recherche, en parallèle de ses enseignements, notamment en organisant différents colloques scientifiques et en coordonnant des numéros spéciaux de revues référencées dans le système français (classement CNRS).

Depuis 1992, ses axes de recherche portent sur le développement durable. D'abord, dans une perspective économique, il a cherché à comprendre comment il était possible de gérer un bien commun comme le patrimoine naturel au niveau des collectivités publiques. A son « retour » à la recherche, après une période de conseil en entreprise, il a travaillé dans une perspective gestionnaire en cherchant à comprendre comment les entreprises pouvaient, à leur échelle, contribuer à la gestion de biens communs, donc en s'inscrivant dans une logique de RSE.

Ainsi, depuis 2005, il publie des recherches visant à comprendre :

- Comment les différentes approches théoriques permettent d'appréhender la RSE ? (individualisme méthodologique vs holisme, approches libérales, keynésienne, néo-institutionnelles...)
- Quels intérêts stratégiques ont les entreprises à adopter des démarches 'RSE' ? (perspectives de gains, de réduction des coûts...)
- Comment définir et formaliser une démarche 'RSE' ? (utilisation de référentiel type SD 21 000...)
- Comment implémenter concrètement les démarches 'RSE' en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'entreprise (dynamiques d'apprentissage organisationnel...)
- Comment évaluer et piloter les gains et pertes associées à une politique 'RSE' (couplage des méthodes économiques d'évaluation des externalités et des solutions comptables).

#### Résumé

Cette présentation proposera d'expliquer les conditions d'acceptation et d'appropriation de l'ISO 26 000 au sein d'une PME française du secteur agro-alimentaire. L'acceptation de l'ISO 26 000 est facilitée par la dimension transcendantale du projet et sa capacité à structurer et mettre en cohérence les actions de l'entreprise. Mais cette acceptation se heurte à la nécessité de comprendre et d'adapter cette norme universelle aux contexte et spécificités d'une PME, ainsi qu'au coût et temps requis pour la déployer. L'appropriation implique, sur le plan organisationnel, d'intégrer la RSE dans la stratégie globale de l'entreprise ; d'impliquer la direction ; de sensibiliser le personnel au sens que donne la RSE plutôt qu'à l'aspect technique de l'ISO. Notre démarche est celle d'une recherche-action qui s'appuie sur une approche qualitative et longitudinale.

---

**Mardi 18 octobre 2011**

De 12h à 13h15

**HEC Montréal**

Salle Sony (1er étage - Section Jaune)  
3000, chemin de la Côte-Ste-Catherine



Université  
de-Montréal

Entrée libre

Pour toute information, contacter : [gridd-hec@hec.ca](mailto:gridd-hec@hec.ca)

<http://expertise.hec.ca/gridd/>

**GRIDD-HEC**